LA MORT DE M. ROUSSEL
Adjoint au Maire de Roubaix

LES CONDOLÉANCES

M. le Maire de Roubaix vient de recevoir de M. le Maire de Tourcoing, la communication suivante :

« Tourcoing, le 21 juin 1911.

« Monsieur et cher Collègue,

« L'administration municipale de Tourcoing a été péniblement émue en apprenant la mort tragique de M. Edouard Roussel, votre sympathique adjoint.

« Elle vous prie de croire qu'en cette douloureuse circonstance elle prend la plus grande part au deuil cruel qui frappe l'administration municipale de Roubaix.

« Veuillez agréer, Monsieur et cher Collègue, l'assurance, etc.

« Le Maire de Tourcoing,

« Signé : LECOMTE, adjoint ».

En raison du deuil qui vient d'atteindre l'administration municipale, Messieurs les membres du Congrès international des ingénieurs n'ont pu être reçus à la mairie le mercredi 21 juin.

Les réceptions prévues pour la semaine sont supprimées, et les membres de l'administration municipale s'excusent de ne pouvoir assister à aucune cérémonie.

Télégramme de M. le Maire de Lille

« Désolé d'apprendre mort tragique de votre dévoué collaborateur Roussel, je vous présente, au nom de la Municipalité et en mon nom, mes plus vives condoléances.

« Signé : Ch. DELESALLE, Maire ».

Une affaire de captation d'héritage
A ROUBAIX

Il n'est bruit à Roubaix, aujourd'hui, que d'une affaire de captation d'héritage, dont serait victime une demoiselle V..., orpheline depuis quelques années, et qui vient d'atteindre sa majorité.

Vérifiant les comptes de gestion du son tuteur, elle releva, selon ses calculs, un déficit assez important. Elle dépose une plainte entre les mains du procureur de la République, à Lille, lequel désigna M. Delelé, juge, pour instruire cette affaire.

Sur mandat de ce magistrat, M. Grimaldi, commissaire de police du Ve arrondissement, à Roubaix, laissait hier matin deux perquisitions. La première fut infructueuse, mais la seconde amena la découverte, chez le tuteur, de deux petits coffrets renfermant ensemble pour 15.000 francs de valeurs et bijoux que Mlle V... dit lui appartenir.

On dit que des arrestations sont prochaines.

Nous ne pouvons en dire davantage aujourd'hui.

DRAME DE LA JALOUSIE
à Dunkerque

UN MARIN RÉVOLVÉRISÉ SON ÉPOUSE INFIDÈLE

Un drame a mis en émoi, mardi, vers 8 heures du soir le quartier de la rue de l'Abreuvoir.

Il y a environ cinq mois Lucien-Edmond Delacre, 26 ans, marin, s'embarquait au long cours, à bord du « Caravelles », de la Compagnie des « Chargeurs Réunis ». Il laissait à Dunkerque sa femme, née Suzanne-Emilie Verbecke, âgée également de 26 ans.

Celle-ci trouva trop long son veuvage forcé et se laissa conter fleurette par un nommé Noël Marquignon, qui venait de rentrer des compagnies de discipline. Les deux amants finirent par se mettre en ménage et allèrent demeurer à Saint-Pol-sur-Mer.

Samedi dernier, le « Caravelles » arrivait au port et Delacre se mettait à la recherche de sa femme. Il ne fut pas longtemps à apprendre son infortune.

A moitié fou de colère, le marin jura de se venger et fit l'acquisition d'un revolver à percussion centrale et d'une boîte de cartouches blindées. Ainsi muni, il se mit à la recherche de l'infidèle qu'il rencontra mardi soir, attablée avec Marquignon, à Saint-Pol-sur-Salomé, rue de l'Abreuvoir.

Delacre s'avança vers sa femme et lui demanda de rentrer avec lui. Elle s'y refusa.

Le marin se fit suppliant. Pour réponse, le malheureux n'eut qu'un ricanement : « J'aime mieux mon amant ! »

Alors Delacre sortit son revolver qu'il braqua sur sa femme. Celle-ci, heureusement pour elle, avait pressenti le geste et s'était enfuie dans le couloir ; le balle alla se perdre dans la porte qu'elle venait de franchir. Delacre la poursuivit, déchargeant, cet hasard, cinq balles de son revolver.

Une seule atteignit l'infidèle à la joue gauche qu'elle traversa pour aller se loger dans la langue, après s'être aplatie contre le maxillaire.

On s'empressa auprès de la blessée pendant qu'on arrêtait le meurtrier, complètement hébété, inconscient de l'acte qu'il avait commis.

M. le docteur Ruyssen fils arriva, ranima la blessée et pratiqua aussitôt l'extraction de la balle.

La femme Delacre fut ensuite transportée à l'hôpital.

Dans la bagarre, Marquignon, l'amant, avait jugé prudent de prendre la fuite, mais dans sa précipitation il brisa une vitre et se blessa sérieusement à la main.

Les renseignements recueillis sur place sont excellents et l'on est unanime à plaindre le malheureux mari.

Terrible accident aux Mines de Marles

UN OUVRIER TUÉ — DEUX BLESSÉS GRAVEMENT, CINQ CONTUSIONNÉS

Hier mercredi, vers 4 heures et demie du matin, un terrible accident est arrivé à la fosse N° 7 des mines de Marles, qui est en fonçage à Auchel.

Le puits N° 7, qui a actuellement 130 mètres de profondeur, doit être mis en exploitation prochainement.

Une dizaine d'ouvriers travaillaient en ouvrage sur un plancher mobile, montant à 15 mètres du fond au moyen de chaînes et de câbles.

Une chaîne d'amarre s'est rompue ; le plancher s'est incliné brusquement et s'est effondré.

Un ouvrier, Eugène Richer, originaire de Canchy-à-la-Tour, âgé de 30 ans, demeurant à Marles, marié, un enfant, a été écrasé sous le plancher qui est tombé au fond du puits, appelé bouniou, où il y a une couche d'eau de 10 mètres. Il faudra travailler toute une journée pour pomper l'eau du bouniou afin de pouvoir dégager le cadavre de Richer et de le remonter au jour.

Un autre ouvrier, Henri Léchaux, 32 ans, demeurant à Saint-Pierre-lez-Auchel, a été remonté dans un état très grave, l'asphyxie était déjà presque complète. Il a été transporté à l'hôpital d'Auchel, ainsi qu'Emile Bogaert, qui a une plaie à la jambe gauche.

Cinq autres ouvriers en ont été quittes pour des contusions sans gravité. Ce sont : Léon Delbose, Louis Lannoy, Duez, Alfred Joly et Emile Richer, le frère du celui qui a été tué.

ACCIDENT MORTEL
Aux Aciéries de France, à Isbergues

Mardi, vers 7 heures du matin, dans l'usine des Aciéries de France, à Isbergues, un rail est tombé sur un ouvrier, Julien Ambre, né à Blandecques, 45 ans et demi, et lui a broyé la jambe gauche.

On docteur a procédé à l'amputation de la jambe, mais Ambre a succombé à 4 heures de l'après-midi.

Distinctions honorifiques
du Couronnement du Roi George V

Parmi les différentes distinctions qui ont été conférées par sa Majesté le Roi George V, à l'occasion de son couronnement, c'est avec le plus vif plaisir que nous relevons le nom de M. W.-H. Lever, le fondateur du fameux village de Port-Sunlight, et de la marque mondiale de savon qui en porte le nom, qui a été créé « Baronet ».

Elections au Conseil Supérieur de la Mutualité

L'Union Régionale des Sociétés de Secours Mutuels du Nord (président : M. Victor Dubron) et la Fédération Mutualiste du Pas-de-Calais (président : M. le docteur Guyot), présentent aux suffrages des mutualistes les deux candidats suivants, à savoir : 1° pour les sociétés libres du 2e collège (scrutin du 2 juillet 1911), M. Gustave Michel, de Lens, administrateur depuis 1887 de la société de secours mutuels ;

2° pour les sociétés approuvées (4e collège), scrutin du 9 juillet 1911, M. Edouard Duquenne, de Roubaix, vice-président de l'Union Régionale du Nord, président de l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix, secrétaire-général du IVe congrès international de la Mutualité (Roubaix 1911), fondateur et directeur du journal « Le Nord Mutualiste ».

Les tramways suburbains
LA LIGNE LILLE-ARMENTIÈRES

Hier mercredi, s'est réunie de nouveau, à la Préfecture, la commission d'enquête dont nous avons indiqué la composition. Elle tint séance de deux heures à six heures de l'après-midi. Elle se ajourna après avoir émis un avis favorable à l'établissement de la ligne Lille-Armentières, sous certaines réserves dont les principales sont :

1° Le versement d'un cautionnement de 45.000 francs par la Société de l'Entreprise Lille-Roubaix-Tourcoing ; 2° l'engagement à prendre, par celle-ci, d'exécuter les travaux dans un délai de deux ans, à dater de la publication du décret d'autorisation.

La ligne devant avoir son point terminus place de Tourcoing, les représentants des Compagnies des Tramways de Lille et de l'E. L. N. T. se sont mis d'accord en principe, concernant la possibilité pour la dernière de faire réparer ses voitures dans les ateliers situés rue Amber.

On sait que la commission avait précédemment donné son approbation aux projets des lignes Lille-Halluin et Lille-Wambrechies.

Club Commercial et Industriel de France

La Revue « Commerce et Industrie » de Paris, qui, depuis cinq ans s'est faite la propagandiste des méthodes modernes en affaires, vient d'inaugurer brillamment, à l'occasion de son troisième dîner mensuel, le « Club Commercial et Industriel de France ».

Constituée par un groupe important d'industriels et de commerçants, cette nouvelle association n'a une de similaire en France. Son but, purement et uniquement pratique, est de réunir, sur un terrain neutre, les commerçants et les industriels amis du progrès ; d'établir entre eux des liens solides d'estime et d'intérêt réciproques ; de mettre à leur disposition, au centre des affaires (7, rue de Louvois à Paris), un local spécialement aménagé, avec bibliothèque salle de correspondance, salon, fumoir, téléphone, etc... ; où ils pourront donner des rendez-vous d'affaires, recevoir et rédiger leur correspondance, etc.

La fête d'inauguration du C. C. I. F. dans les locaux de l'Association fut complétée par un brillant banquet qui réunit dans les Salons du Cardinal, plus de cent personnalités du monde des affaires de France et de l'Etranger. Après le banquet, M. Espana, vice-président de la Chambre de Commerce Espagnole de Paris, et vice-président du C. C. I. F., fit une causerie avec projections sur « Les Installations modernes dans les bureaux ».

Un concert très réussi, avec le concours de Mmes Arnaud, du Théâtre Lyrique ; Fébisa et Lolita Lazaro, cantatrices espagnoles ; MM. Henry Perrin, de l'Odéon, France, de l'Opéra de Madrid ; R. de Beaumercy, de « La Pie qui chante », termina cette intéressante soirée.

C'est, en résumé, un franc succès pour l'organisation nouvelle dont l'utilité pratique apparaît à tous, et qui est assurée dès maintenant de plus brillant avenir.

Carnet du Lecteur
NÉCROLOGIE

On nous annonce la mort de M. Edmond Mériaux, notaire à Auxi-le-Châteaux, décédé dimanche, à Vitz-sur-Authie (Somme), dans sa 51e année.

Ses obsèques ont eu lieu hier mercredi et l'inhumation se fera à Rieux (Nord).

M. Edmond Mériaux était le beau-frère de M. Boni, maire de Touffiers. A ce dernier et à sa famille nous présentons nos sincères condoléances.

A Lille. — Nous apprenons, avec regret, la mort de M. Louis Delaporte, chevalier de la Légion d'honneur, délégué cantonal, vice-président de l'Association des Comptables et Employés de l'arrondissement de Lille, vice-président de la Chambre Syndicale des Entrepreneurs et Fournisseurs de Travaux Publics et du Bâtiment de l'arrondissement de Lille, ancien adjoint au maire de La Madeleine, vice-président du Comité Radical Lillois. M. Delaporte était âgé de soixante et onze ans.

Ses funérailles ont lieu aujourd'hui jeudi 22 juin.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Facteurs des Postes. — Sont nommés : Nons. — A Bruay-l'Escaut, M. Mortreux (F.) ; à Cantin, M. Dupuis (M.) ; à Cattillon, M. Lefebvre (J.) ; à Roncadelli, M. Fouquez (J.).

Pas-de-Calais. — A Blaisies, M. Gondroy (H.) ; à Achiet, M. Delahaye (M.) ; à Leuze-en-Gohelle, M. Deleleu (J.) ; à Vendin-le-Vieil, M. Lavigne (L.) ; à Lillers, M. Gallroy (G.) ; à Moulle, M. Dubois (J.) à Montigny-en-Gohelle, M. Magnier.

Notaire. — M. Delehelle est nommé notaire à Carvin (Pas-de-Calais), en remplacement de son père.

Un concours pour l'emploi de professeur départemental d'agriculture en 1911 (Chaire de la Haute-Savoie) sera ouvert à Annecy, le mardi 3 octobre 1911.

LILLE
Pénibles Accidents

Un vieillard de l'Hospice Général tombe sur un Car V et se tue

Mercredi, rue de Wazemmes, en face de l'Ecole Jacquart, s'est produit à midi vingt, une pénible accident qui a coûté la vie à la malheureuse victime, un vieillard, pensionnaire de l'Hospice Général, Antoine Vaché, 73 ans, dans des circonstances encore inexpliquées.

Le car V 848 se dirigeait à cette heure, vers la place des Quatre Chemins, conduit par le wattman Soyez, quand les voyageurs entendirent à l'arrière de la voiture motrice un bruit sourd suivi d'une plainte.

Sur le trottoir gisait inanimé un vieillard. Le brigadier de police Lesage qui se trouvait à l'avant de car fit aussitôt procéder au transfert du blessé à la pharmacie Valentin où il expira en arrivant.

Le docteur Gosselin qui constata le décès relève au front une plaie qui, d'après lui, ne peut pas avoir provoqué la mort.

D'après les témoins de cet accident, le vieillard longeait la bordure du trottoir en s'appuyant sur un bâton, quand la voiture fut presque totalement passée devant lui, il eut un geste malheureux et engagea sa canne dans le marchepied ; il fut entraîné dans le course du car et sa tête heurta l'arrière du véhicule, le choc le projeta ensuite sur le trottoir où il resta sans mouvement.

Les témoins de cette triste scène déclarent unanimement que ce décès ne peut être imputé au wattman qui n'avait même pas vu le vieillard sur le trottoir.

M. Guillaume, commissaire du quartier a procédé sur les lieux à une minutieuse enquête et a ensuite envoyé son rapport au Parquet. En raison des déclarations du docteur Gosselin, il est probable que l'autopsie sera faite pour déterminer la cause exacte de la mort.

Un ouvrier peintre grièvement brûlé par du vitriol

Place du Vieux-Marché-aux-Chevaux, à quatre heures de l'après-midi, deux jeunes gens au service d'un peintre de la ville manipulaient, en face de l'Hôtel de la Préfecture, deux tonnes d'acide sulfurique pesant environ cent vingt kilos, provenant de le droguerie Guermonprez, qu'ils s'apprêtaient à charger sur une voiture. Par suite d'un choc, le récipient se brisa et le dangereux liquide se répandit de toutes parts, un des deux ouvriers, Agés de 17 ans, habitant Thumesnil, fut atteint à la figure par les éclaboussures du vitriol.

Le malheureux qui poussait des hurlements de douleur fut aussitôt transporté chez le docteur Caudron qui lui leva les brûlures du second degré, qu'il portait à la face, avec de l'eau de chaux. D'après le docteur, le blessé ne perdra pas la vue, mais son rétablissement sera long et douloureux. Il a été ramené en voiture à son domicile.

Le charretier écrasé rue de Paris, meurt à l'Hôpital

Lundi après-midi, M. Louis Carpentier, 50 ans, 34, rue Pierre-Legrand, tombait sous un camion de la maison Courbon, avenue Champon. Une roue du véhicule lui passa sur le corps et l'infortuné fut transporté à l'hôpital Saint-Sauveur dans un état grave.

Mercredi matin, à deux heures, M. Carpentier, qui avait la cage thoracique brisée, est mort des suites de ses blessures, sans avoir repris connaissance.

Une fillette renversée par une voiture

Rue Fénélon, à huit heures du matin, la petite Hélène Deschin, 7 ans, habitant cette rue, a été renversée près de son domicile, par une voiture. Le docteur Warin a donné des soins à l'enfant qui avait des contusions légères à la figure et aux jambes et qui a été ramenée chez ses parents.

LE SUCRE BÉGHIN

se recommande à sa blancheur, à sa fonte régulière.

Violent et mécontents

Un incident à la gare. — Un contrôleur a l'épaule luxée

Dans la soirée d'hier, vers six heures et demie, un jeune manœuvre de maçon, Henri Devié, 19 ans, habitant rue des Tanneurs, 62, que des libations trop copieuses avaient énervé, voulait passer sur la quai sans être muni de ticket.

Le contrôleur Sagot l'invita à se rendre aux guichets. Devié se rangea tout d'abord à ses conseils, mais il revint une demi heure plus tard, avec l'idée bien arrêtée de gagner le train sans billet. M. Sagot voulut l'empêcher, reçut en pleine poitrine un violent coup de tête. Projeté sur le sol, celui-ci s'est luxé l'épaule gauche.

La scène d'Amiens

Dans la soirée de mardi, Arthur Dubois, 37 ans, couvreur, rue Malteu, 4, entrait avec sa femme, à l'estaminet Thiéry, rue du Vieux-Faubourg, 16. Ivre il se mit en devoir de disputer avec son épouse qui voulait le ramener au domicile conjugal. Le cabaretier étant intervenu, Dubois se jeta sur lui et le frappa avec violence. Il alla même jusqu'à briser une suspension.

Albert est mécontent

Fatigué sans doute, d'un travail trop pénible, Albert Evenoux, 27 ans, habitant rue du Grand-Balcon, cour Saint-Henri, 6, s'asseyait hier après-midi, vers une heure sur un banc du square Fakenhorne.

Comme il s'y trouvait encore quatre heures plus tard, l'agent Lévêque l'invita à laisser un instant un place à d'autres. Evenoux fit la sourde oreille et comme l'agent insistait il l'envoya promener assez grossièrement. Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

CONFIANCE MAL PLACÉE

Une femme de journée enlève les économies de sa patronne malade qu'elle se trouvait à l'hôpital.

Mlle Hautrive, domiciliée place Rihour, 18, vient d'être volée dans de singulières circonstances. Assez gravement malade et comme elle ne pouvait pas recevoir chez elle les soins nécessaires, elle avait décidé récemment de se rendre à l'hôpital.

Cependant avant de s'y faire admettre, elle tenait à ce que tout dans sa maison fût bien en ordre et dans cette intention elle avait fait appeler sa femme de journée, Ursine Lecroart, 50 ans, habitant rue Léon-Gambetta. Bien qu'elle ne la connut que depuis quelques semaines seulement, Mlle Hautrive avait en elle la plus grande confiance. Quitant son domicile, la malade lui tenait à peu près en langage : « Je dépose à ces endroit une cassette qui contient un peu d'argent et là un petit sac contenant également une certaine somme ainsi que des bijoux. Voyez de temps en temps s'ils sont toujours à leur place ».

Fermant alors soigneusement la porte de son appartement, elle remettait la clef à la dame Lecroart. Tandis que cette dernière prenait chez elle, Mlle Hautrive gagnait l'hôpital.

Les docteurs fut ayant annoncé qu'elle pourrait en sortir mercredi matin. Mlle Hautrive avait invité la dame Lecroart à venir, ce jour-là, le chercher avec le sac dans lequel se trouvait en plus de bijoux valant mille francs environ, une somme de 165 fr.

Vers dix heures, la convalescente attendait l'arrivée de sa femme de ménage, quand le concierge vint lui apprendre que celle-ci était bien pressée mais qu'elle était immédiatement repartie après avoir laissé le paquet demandé et déclaré qu'elle n'avait pas le temps de s'attarder.

Mlle Hautrive ne comprenait pas semblable décrochée, mais quand elle eut ouvert le sac qui venait de lui être présenté, elle eut la clef de l'énigme. Les bijoux étaient disparus et au lieu de 165 francs elle n'y trouva plus que 80 francs.

Après tout, pensa Mlle Hautrive, Ursine Lecroart a très bien pu laisser ses bijoux à la maison et précipitamment elle revint chez elle.

A la première déception, une autre devait bientôt s'ajouter.

Non seulement elle ne devait plus retrouver ses bijoux, mais elle constatait encore qu'on lui avait enlevé les quatorze cents francs qu'elle avait déposés dans sa cassette. Pour faire croire sans doute à un cambriolage, Ursine Lavait déposée sur le tiroir et l'avait jeté dans la demoiselle Hautrive se retrouva complètement vide.

MM. Langevin et Rousseau, commissaires de police, qui ont été chargés de l'affaire, ont fait arrêter Ursine Lecroart. Celle-ci affirme avec énergie qu'elle n'est pas coupable et qu'elle n'a rien fait pour mériter la confiance de sa patronne.

Des témoins entendus révèlent à la culpabilité d'Ursine Rien qu'elle ait été assez chétif, elle a cependant tout des pour pas. Depuis qu'elle est en prison elle refuse toute nourriture et se meurt. Les médecins ne retrouvent aucun résultat.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Mercredi, à huit heures et demie du soir, Mme Marie Grégoire-Deron, 27 ans, cartonnière, rue du Vieux-Faubourg, 15, est tombée en syncope rue de Friez. Le docteur Bleuzé fit donner des soins et constata qu'elle était atteinte d'une affection cardiaque. Le malade fut ramenée à son domicile en voiture.

MONTREUIL NE SERA PAS FOURBOUTÉ

Contrairement à ce qu'avait annoncé un journal matinal, nous pouvons dire que nous, comme centre Montreuil, le chemin des ramets, à propos du concert qu'il donne dimanche prochain, avec l'aide bien sûr, Nous voulons avant tout indiquer que le Parquet ne poursuivant pour avoir chanté « Bleuet sur 12e ». On ne voit d'ailleurs pas pourquoi Montreuil serait plus fourboutés que Bondues, Bondues qui chante « Bleuet sur 12e » et qui n'a pas pu, pour cette raison, aucune ne l'empêche d'y aller. Montreuil ne sera pas fourboutés.

Chapitre des Indélicatesses

Abus de confiance

Procès-verbal pour abus de confiance a été dressé par M. Langevin, commissaire de police du 1er arrondissement, à la plainte de Marie Vanzeuvyl, rue Jean-Jacquart Rousseau qui s'est approprié la somme de 41 francs, provenant de la vente d'un lit, du bonneterie à elle confiée par M. Fédor, représentant de commerce, 48, rue de l'Hôpital-Militaire.

PROCÈS DE CAMBRIOLEUR

Au cours de la nuit de mardi à mercredi, un malfaiteur a joué un pavé dans la glace du magasin de conserves de Mme Bénaglie, 18, rue des Postes, et, par l'ouverture ainsi produite a dérobé un trousseau de Hoffman de.

La glace est estimée 150 francs.

EXPLOITS DE DEUX MINEURS

Un Satyre et un exhibitionniste

Mercredi matin, Théodore Sabot, 43 ans, mineur, rue Pasteur, 3, comparaissait devant le tribunal de police, pour avoir, en sortant de dormir sur les glacis de la porte de Douai, et dans des parages assez équivoques, tenu des propos obscènes envers des femmes et des enfants qui jouaient près de lui.

Des passants le signalèrent à un agent qui le conduisit au poste du 1er arrondissement où M. Lamour, commissaire de police, conduire au Parquet pour vagabondage et outrage public à la pudeur.

A Menin-Barrad, Hippolyte Palaux, 18 ans, manœuvre, bien connu de la gendarmerie, demeurant, rue de Jeliers, 128, adonnait après-midi dans un chemin pour dépasser la grande Demoiselle D... et lui fit des attouchements répréhensibles. Aux cris de l'enfant, la mère accourut et après avoir administré une rincée vengeresse au vilain personnage, elle appela un agent ; des voisines confirmèrent le satyre qui passa des mains du garde champêtre celles du gendarme et fut finalement déroulé à la maison d'arrêt de Lille.

UNE ARRESTATION

En vertu d'un mandat d'arrêt du parquet de Lille, la brigade mobile a arrêté hier à Hénin-Liétard, Jean, surnommé Louis Sainé, lancé pé du vols qualifiés.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert que donnera la musique du 43e régiment d'infanterie, au Jardin Vauban, de 5 heures à 6 heures : 1° Wladimir, marche (Mélodie) ; 2° La Fille de l'Alcade, ouverture (Mélodie) ; 3° Parade ers Pantoufles (Schmidt) ; 4° La Zwanzinette (L. Frémeux) ; 5° Slabet Mater (Rossini) ; 6° Mamse-vous (Sader).

DERNIÈRE HEURE
NOS DÉPÊCHES

La réintégration des Cheminots

UNE DÉLÉGATION DU GROUPE DE DÉFENSE CHEZ LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Une délégation du groupe de défense des ouvriers et employés de chemins de fer a été reçue par M. le Ministre des Travaux publics. Elle est venue entretenir M. Ch. Dupuoux de l'urgence qu'il y aurait, à son avis, de déposer un projet de loi pour obtenir la réintégration, après l'examen d'un Conseil de discipline.

Le ministre des Travaux publics a répondu à la délégation que le Conseil des ministres continuerait ce matin l'étude de la question.

A LA COMMISSION DE PREVOYANCE SOCIALE

La commission de prévoyance sociale, dans la séance de ce matin, a terminé l'examen du projet de loi présenté par le gouvernement dans le précédent cabinet sur l'arbitrage obligatoire en ce qui concerne le personnel des chemins de fer, projet de M. Millerand, rapporteur.

Elle a décidé de présenter le projet modifié au président du Conseil et au ministre des Travaux publics.

A LA COMMISSION DES MINES

Paris, 21 juin.

La commission des Mines, réunie sous la présidence de M. Dron, a réservé et coordonné les dispositions du projet de loi sur le régime général des mines.

M. Boudoint, député de la Loire, a fait admettre comme adjonction à l'article 15, l'article 5 de la loi de 1810, qui reconnaît le droit de propriété de la surface et les règles d'après les produits des mines concédées.

M. Ajam déposera son projet à la rentrée.

La Réforme électorale

UN AMENDEMENT

Paris, 21 juin.

MM. Derrac et Dumesnil ont déposé sur le bureau de la Chambre un amendement sur l'article premier de la loi sur la réforme électorale, tendant à faire les députés au scrutin de liste avec représentation des minorités.

Les obsèques du Dr Guinard

Paris, 22 juin.

Les obsèques du docteur Guinard, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, victime d'un attentat criminel, ont été célébrées ce matin au milieu d'une foule nombreuse et émue.

Des discours ont été prononcés par MM. Pédiz Rousset, président du Conseil municipal ; de Selves, préfet de la Seine ; Mesureur, directeur de l'Assistance publique, qui annonce qu'un monument sera élevé dans la cour de l'Hôtel-Dieu, à l'endroit même où fut frappé le défunt. Strauss, sénateur, président du Conseil de surveillance de l'administration de l'A. P. ; le professeur Segond, au nom des chirurgiens des hôpitaux de Paris, le professeur Jalaguier, au nom de la Société des Chirurgiens de Paris ; le docteur Bellencourt, au nom du Syndicat des médecins de la Seine ; le docteur Pécharmant, ancien interne du docteur Guinard.

L'affaire des décorations

Paris, 21 juin.

M. Tortat, juge d'instruction, a interrogé cette après-midi Guerder et Doucet, témoins de l'affaire des décorations.

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Guerder et Doucet n'ont pas été inculpés dans cette affaire.

Le Circuit Européen

Liège, 21 juin.

Les deux aviateurs qui s'étaient égarés ont pu revenir au point de départ et reprendre l'étape dans les conditions régulières.

Le dernier, Le Lasseur, est arrivé à Liège à 3 heures 45, après avoir passé au-dessus de Spa. Pour faciliter leur vol, les réflecteurs électriques d'artillerie avaient été amenés en auto à Spa et à Liège.

Voici l'ordre d'arrivée des aviateurs en question : Amerigo, Prévost, Kimmerling, sont arrivés avant 6 heures ; Train, Verrept, Le Lasseur, entre 6 heures et 6 h. 45.

Demain a scoutre l'étape Liège-Utrecht. Les départs seront donnés entre 8 heures et midi.

Le bruit avait couru à Liège que Verrept avait fait une chute mortelle, les journaux avaient même publié une édition spéciale, il n'en est rien, l'aviateur n'a pas été blessé.

La prochaine promotion de Mérite agricole

Paris, 21 juin.

Le ministre de l'Agriculture nous informe que la prochaine promotion du Mérite agricole paraîtra sans aucune remise le 14 juillet.

La délégation des Groupes de Gauche

Paris, 21 juin.

Le groupe radical-socialiste s'est réuni et a l'unanimité pour la nomination de la délégation des groupes de gauche.

Il a désigné pour le représenter à cette délégation MM. Pelletan, Benoist, Raynal, Chauveau, Durand, Bernard et Maurice.

AU MAROC

LES OFFICIERS FRANÇAIS REÇUS PAR LE SULTAN

Samedi dernier a eu lieu, dans le jardin de Bou-Djeloud, la réception des officiers français des colonnes Dalbiez, Brulard et Gouraud, qui ont été présentés par le général Moinier.

Le sultan Moulai Hafid, dont les paroles étaient traduites par l'officier interprète Olier, a souhaité le bienvenue à ses hôtes et les a remerciés en quelques mots du précieux concours apporté par les vaillantes troupes françaises pour le rétablissement de l'ordre dans le pays troublé qu'il aura faire progresser avec l'appui du gouvernement ami.

ASSASSINATS DE COURRIERS

On signale que le cadavre d'un rekkas a été trouvé sur la route de Meknès. Ce rekkas portait des plis adressés par le colonel Mangin à diverses autorités de Meknès. Il a en la gorge tranchée. Les courriers devant venir de Tanger ne sont pas arrivés à Fez depuis deux jours.

Moulai Hafid a fait servir le thé au palais de Bellha. La table du sultan était couverte de hautes bougeoirs aux couleurs françaises, et le sultan était venu de ses appartements à Bellha, monté sur un cheval noir, superbement harnaché à la marocaine avec de grandes draperies tricolores, en l'honneur de ses hôtes.

NOUVEAUX DÉBARQUEMENTS ESPAGNOLS A LARACHE

Un vapeur espagnol a débarqué mardi cent cinquante cavaliers.

Le nouveau Bureau
DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SEINE

Paris, 21 juin.

Le Conseil général de la Seine a renouvelé aujourd'hui son bureau.

Les scrutins ont donné les résultats suivants :

Pour la présidence, MM. Lenoret-Célly, progressiste, 47 voix ; Girard, radical-socialiste, 45 voix ; Galan, 1 voix ; Chevret, 1 voix.

Il y a ballottage et l'on procède à un second tour de scrutin. Cette fois, il y a 97 votants. Obtiennent : MM. Laurent-Célly, progressiste, 51 voix ; Girard, socialiste, 46 voix. M. Laurent-Célly est élu.

Il est ensuite procédé à l'élection des vice-présidents.

Obtiennent : MM. Poirier de Narçay, républicain libéral, 49 voix ; Evain, républicain libéral, 47 voix ; Puech, 31 voix ; Paris, 26 voix. MM. Poirier de Narçay et Evain sont élus.

On procède ensuite à l'élection de quatre secrétaires.

Sont élus : MM. Aucoc, 44 voix ; Marcel Habert, 43 voix ; Quentin-Bauchart, 42 voix ; Marin, 38 voix.

M. Gay est réélu syndic par acclamations.

DANS LA RÉGION

A l'Entrepôt des tabacs de Dunkerque
POUR LA JOURNÉE DE 8 HEURES

Les ouvriers travaillant à l'entrepôt des tabacs en feuilles, qui des Hollandais, ont réclamé la journée de 8 heures comme les ouvriers du port.

Ils attendront la réponse de l'administration à cette demande avant de prendre une décision.

Dans la Batellerie

Les dissidents du G. G. B. ont assigné M. Choteau, président, devant M. le président du Tribunal civil de Douai, afin de le faire déposséder de ses fonctions.

Le magistrat, estimant qu'il n'y était pas lieu à référé, a débouté les demandeurs et les a condamnés aux dépens.

RÉCOMPENSES
pour actes de dévouement et de courage

Nord

Médailles de bronze. — MM. Amery, agent de police à Valenciennes ; Catrix, courtier à Wervicq ; Découx, agent de police à Valenciennes.

Mentions honorables. — MM. Aubin, cabaretier à Armentières ; Demouron, lieutenant de douane à Maubeuge ; Crétin, agent de police à Tourcoing ; Bertoux, charpentier à Fourmies ; Tourney, garde champêtre à Valenciennes ; Ey, contremaître d'usine à Valenciennes.

Lettres de félicitations. — MM. Montagne, wattman à la Compagnie des Tramways Electriques de Lille ; Grosez, domestique à Estaires ; Dupond, brasseur à Armbrecht-Cappel.

Pas-de-Calais

Médaille de bronze. — MM. Fabre, garde champêtre à Lestrem ; Hanaux, garde champêtre à Vendrecourt.

Mentions honorables. — MM. Stepin, conducteur de tracteur électrique à Pont-à-Vendin ; Grelon, agent de police à Calais.

AU TITRE MILITAIRE.

Nord

Lettres de félicitations. — M. Colin, sergent au 127e de ligne.

Pas-de-Calais

Médaille d'argent de 2e classe. — M. Pecq, adjudant au 73e de ligne.

LILLE

UN SERGENT DU 43e RIT BLESSÉ PAR UNE VOITURE DANS UN TEMPÉRAMENT DE TRAMWAY.

Vers neuf heures du soir, le car D 629 revenait, vers la gare ; en face de l'église Saint-Maurice, rue du Fréz, l'arrière du tramway heurta la voiture de M. Marcouet, commerçant, rue des Arts. Le choc projeta par terre Berthe, 39 ans. Le choc fut si violent que le cheval et la voiture furent culbutés. Le sergent Robert, de la 7e compagnie du 43e ligne, qui se trouvait sur le tramway, fut du cheval un coup de tête qui le renversa sous la voiture. Des passants relevèrent le sergent et le transportèrent chez le docteur qui lui donna des soins.

Il portait sur tout le corps de nombreuses contusions sans gravité et après quelques jours, il put regagner la caserne en voiture.